

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (AAPC)

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

MISSION DE DIAGNOSTICS AMIANTE ET PLOMB AVANT TRAVAUX DANS LES LOCAUX DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « VALLEE DE L'UBAYE » (CCVU) A BARCELONNETTE (04)

1- Nom et Adresse de l'Organisme Acheteur :

Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye »

4 Avenue des Trois Frères Arnaud

04 400 BARCELONNETTE-

Tél : 04 92 81 28 23

Fax : 04 92 81 15 26

Mail : administration@ubaye.com

2- Objet du marché :

Mission de diagnostics amiante et plomb avant travaux dans les locaux de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye » à Barcelonnette (04)

3- Caractéristiques principales :

Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante et du plomb avant travaux d'aménagement et d'entretien dans la Maison de la Vallée : réaménagement des bureaux, remplacement de menuiseries extérieures, remplacement de la couverture du toit.

Programme d'opération du maître d'ouvrage joint au DCE

4- Procédure de passation du marché :

Procédure adaptée en application des articles 28 et 29 du Code des Marchés Publics.

Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de négocier avec les candidats à l'issue de l'analyse des offres.

5- Adresse à laquelle les documents et renseignements complémentaires peuvent être obtenus

Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye »

4 Avenue des Trois Frères Arnaud

04 400 BARCELONNETTE

Tél : 04 92 81 28 23

Fax : 04 92 81 15 26

Mail : administration@ubaye.com

6- Contenu des offres :

Le candidat joindra à son offre :

- le cahier des clauses particulières (CCP) paraphé et signé ;
- un devis détaillé, précisant notamment le prix unitaire des prélèvements et analyses de laboratoire ;
- les attestations justifiant de la capacité du personnel à réaliser ces diagnostics ;
- l'attestation d'assurance responsabilité civile ;
- un mémoire justificatif précisant notamment :
 - un descriptif de la méthodologie de repérage de l'amiante et du plomb,
 - le nombre approximatif d'analyses que le candidat juge a priori nécessaires,
 - le temps d'intervention qu'il prévoit de consacrer à la mission, en distinguant la durée des prélèvements sur site et la durée de rédaction des rapports,
 - un engagement sur le délai global d'exécution, en précisant la durée des analyses considérée.

Le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produira en outre les documents mentionnés au I et au II de l'article 46 du Code des Marchés Publics, 5 jours maximum après que le représentant du pouvoir adjudicateur les lui ait demandés, faute de quoi son offre sera rejetée.

Le maître d'ouvrage précise que le mémoire justificatif du candidat joint à son offre devient contractuel.

7- Visite du site

La visite sur site préalable à la remise de l'offre n'est pas obligatoire, mais le titulaire sera réputé avoir pris connaissance de tous les ouvrages existants sur site et de toutes les spécificités du site.

8- Critères d'attribution :

- 1) Prix : 70 %
- 2) Valeur technique (moyens, qualité et spécificité de la note méthodologique) : 20 %
- 3) Délai : 10 %

9- Date limite de réception des candidatures et des offres :

Vendredi 12/10/2012 à 16h00

Transmission des offres à la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye » par tout moyen permettant de justifier la date et l'heure de réception.

10- Date d'envoi à la publication :

Site internet de la Collectivité : www//ubaye.com le 02/10/2012

Affichage à la CCVU le 02/10/012